

# Migrantes : quand les inégalités se combinent

Autor(en): **Lempen, Karine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1436

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281660>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Karine Lempen

## Migrantes

# Quand les inégalités se combinent

**La situation difficile des femmes migrantes préoccupe à juste titre les Femmes Vertes et Indépendantes, qui tenaient dernièrement un apéritif-débat sur la question.**



Magalie Gafner, juriste et sociologue

Les Femmes Vertes et Indépendantes ont choisi de se réunir à Renens, le premier samedi d'octobre, pour discuter de la problématique des femmes migrantes. Sourire d'une des intervenantes, Magalie Gafner, en voyant que l'association des femmes bosniaques s'est déplacée pour l'écouter parler sur le thème « Femmes et exilées : Quand les inégalités se combinent ».

Juriste et sociologue au Service d'Aide Juridique aux Exilé-e-s (SAJE) à Lausanne, Magalie Gafner est certaine que les prochaines révisions de la loi sur l'asile ne seront pas plus favorables aux requérant-e-s. Selon elle, la Suisse se trouve au contraire en plein dérapage, une loi telle que celle acceptée en juin dernier n'aurait jamais été acceptée il y a quelques années. De plus, l'application de normes juridiques de plus en plus complexes ne permet, d'après la conférencière, ni de réfléchir sur la nature de la société dans laquelle nous

souhaitons vivre, ni d'introduire la variable de genre dans le débat sur l'asile.

### Une loi asexuée pour une réalité sexuée

Aux yeux de la loi et de l'administration publique, les femmes migrantes ne sont pas considérées comme se trouvant dans une situation particulière eu égard à leur appartenance de sexe. Il fut certes proposé lors de la dernière révision de la loi sur l'asile d'introduire le sexe parmi les motifs de discrimination donnant le statut de réfugié-e mais, comme le rappelle Magalie Gafner, une telle suggestion ne fut pas retenue. Par conséquent, une femme afghane persécutée en raison de son sexe ne pourra pas obtenir l'asile pour ce seul motif. Souvent, comme en matière de police des étrangers, il ne lui restera que la solution du regroupement familial. Ainsi, dans la majorité des cas, le mari bénéficie

d'un permis B principal tandis que son épouse n'a qu'un permis accessoire. Dès lors, les femmes migrantes qui savent que leur permis est lié à celui de leur conjoint se retrouvent dans une situation de forte dépendance vis-à-vis de lui. Selon Magalie Gafner, l'administration suisse, en ne leur délivrant pas de permis indépendant se rend complice des mauvais traitements dont elles font trop souvent l'objet au sein de leur couple. En effet, comment ces femmes pourraient-elles déposer une plainte pénale contre leur mari tant que le divorce qui risque d'en découler entraîne pour elles le renvoi? Magalie Gafner regrette les maigres chances de succès des recours en la matière. Elle souligne néanmoins l'importance de se battre pour celles qui ont laissé derrière elles une structure inégalitaire et qui, à leur arrivée en Suisse, en retrouvent une autre, codifiée dans une législation patriarcale sur les permis de séjour.

## Femmes

EN SUISSE



**Vous pouvez acheter ou commander Femmes en Suisse dans les librairies suivantes**

**Berne**  
Prétexte  
11, rue Haller  
2501 Bienne  
Tél. 032/322 69 14

**Kiosque**  
Marie-Claude Meyer  
1, place du Marché  
2610 Saint-Imier  
Tél. 032/941 24 35

**Genève**  
L'Inédite  
15, rue Saint-Joseph  
1227 Carouge  
Tél. 022/343 22 33

**Librairie du Boulevard**  
34, rue de Carouge  
1205 Genève  
Tél. 022/328 70 54

**Jura**  
La Vouivre  
6, rue de la Gruère  
2776 Saignelégier  
Tél. 032/951 18 30

**Neuchâtel**  
Soleil d'Encre S.A.  
1, rue de l'Industrie  
2114 Fleurier  
Tél. 032/861 13 24

**La Méridienne**  
6, rue du Marché  
2302 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/928 01 36

**Valais**  
La Liseuse  
10, rue de Dent-Blanche  
1950 Sion  
Tél. 027/323 49 27

**Vaud**  
Librairie des Écrivains  
5, rue du Gd-Saint-Jean  
1003 Lausanne  
Tél. 021/323 08 59

**Librairie Basta !**  
4, rue du Petit-Rocher  
1000 Lausanne 9  
Tél. 021/625 52 34